

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY

DÉCISION

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE EN DATE DU 4 JUILLET 2023

N° 2023-287 CONTRAT D'ETUDE AVEC KINNARPS

Nomenclature des actes : 1.7

Vu la délibération n° 2020-161 du 24 juin 2020 concernant la délégation à la Présidente,

La Présidente valide le devis de l'entreprise KINNARPS d'un montant de 8 000 € HT pour une étude de réaménagement global de la gare SCNF de Chantonnay afin de le repenser comme un tiers lieu et de créer un espace de coworking.

À CHANTONNAY, le 4 juillet 2023

Pour copie conforme,
La Présidente
Isabelle MOINET

#signature

Certifié exécutoire par la Présidente compte tenu de la transmission à la Préfecture et de l'affichage le 04/07/2023.